St Vic' infos

Avril - Mai - Juin 2023

St Victor de Cessieu

C'est reparti pour la foire du 8 mai, qui cette année tombe un lundi.
Cette foire ancrée dans l'histoire de notre village, envahit les rues de la place de Vaux jusqu'au gymnase, ces routes-là étant bloquées à la circulation dès 5h du matin le jour même et jusqu'en fin de journée. Venez déambuler dans les allées et rencontrer tous les exposant(e)s, nos commerçant(e)s, des artisan(e)s locaux mais aussi quelques-unes des associations du village. Des animations et jeux pour enfants raviront les plus jeunes ! L'ACCA (la chasse) proposera un repas au gymnase. Toutes les informations vous seront transmises via nos réseaux d'ici là, suivez-nous.

Zoom sur... Yves LAFFET, ado du vilage

Bonjour Yves, en quelques mots qui es-tu ?
J'ai 15 ans, mes parents sont venus habiter à Saint-Victor de Cessieu en 2007, donc j'ai toujours habité ici. Je suis le dernier d'une famille de 6 enfants, j'ai 3 frères et 2 sœurs.
Je suis allée à l'école du village, au collège de Saint-Bruno puis au collège des Dauphins où je suis en 3ème cette année. Je fais du football au club du FC Bourgoin-Jallieu.

Yves au centre entouré de ses parents, son coach au FCBJ et le président du FCBJ

Tu fais du football, c'est une passion ?
Oui je suis vraiment passionné de foot, je joue tout le temps depuis que je suis tout petit, j'ai toujours eu un ballon aux pieds !
J'ai démarré à 5 ans au club de la Vedette à Saint-Victor de Cessieu avant qu'il devienne le FCVH, puis je suis parti au FCTC à 8 ans et je suis au FCBJ depuis 5 ans après avoir été détecté.
Mes deux frères ont également joué au foot, dont Jason également licencié à la Vedette.
Il y a quelques mois, mon ancien entraîneur du FCBJ qui est parti au club de Troyes, a contacté mes parents pour que je fasse une détection là-bas car ils cherchaient un milieu de terrain et il a tout de suite pensé à moi. Quelle chance ! J'avais fait une détection à l'OL mais cela s'était mal passé, l'ambiance n'était pas très conviviale avec les autres joueurs, et à Sochaux mais j'ai eu la proposition de Troyes avant.

Du coup qu'en est-il de cette détection ?
J'ai réussi ! J'ai donc eu la joie de signer une convention de 3 ans avec le centre de formation de Troyes. Dès le mois de juillet 2023 je serai nourri, logé, je suivrai mes études et bien-sûr je m'entraînerai au football. Mes parents s'organisent pour louer un appartement pour me suivre.
Durant cette convention et selon mes performances, je serai sélectionné pour jouer dans l'équipe des moins de 17 ans (U17) et par la suite, ce que j'espère par-dessus tout, signer un contrat de footballeur professionnel dans ce club.

Nous te le souhaitons sincèrement ! Du coup ton avenir tu le vois comment ? Quel est ton rêve ?
Je me vois footballeur professionnel avec comme rêve d'être sélectionné en équipe de France.
Je désire également jouer à l'OL ou au FC Barcelone, qui sait !

Quel est ton joueur préféré ?
Lionel MESSI sans aucun doute.

Quels conseils donnerais-tu aux enfants passionnés de foot ?
De toujours y croire, rester concentré, beaucoup s'entraîner chez soi en plus des entraînements. Tout cela pour garder un bon niveau.

Qu'est ce qu'il te plait dans le football ? Et ce qu'il te plait moins ?
Les matchs pour évaluer mon niveau face aux adversaires et pour m'améliorer.
Je n'aime pas trop courir, même si je n'ai pas le choix sur le terrain. Je suis un peu fainéant !

Quel est ton meilleur souvenir au football ?
C'est quand je jouais en moins de 11 ans (U11) avec le FCBJ et nous avons participé à la Champion's Cup au stade Vélodrome à Marseille. C'était extraordinaire.

Yves au club de La Vedette avec son coach Eddy Berenguer

Tu voudrais conclure cette discussion comment ?
Je souhaite remercier tout d'abord mes parents qui m'ont toujours soutenu et suivi aux bords des terrains. Puis également mes coachs, en particulier ceux au club de la Vedette quand j'étais petit, Julien DUVERNE et Eddy BERENGUER.
C'est grâce à tout ce soutien que j'ai suivi la bonne voie qui m'a conduit aujourd'hui vers cette opportunité.

Nous te souhaitons une bonne continuation dans ton parcours, en espérant te voir réaliser tes rêves et qui sait te voir un jour porter le maillot bleu ! Mais en attendant prend du plaisir dans cette expérience, et garde la tête sur les épaules.

PROCHAINEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE DU VILLAGE, retour les mains dans le blé

C'est un enfant du village, Jordan Poulet, qui puise sans doute dans ses gènes le sens de nous servir en offrant dès début avril un pain quotidien de qualité.

Les anciens, les natifs et les curieux auront remarqué que son nom revient dans l'histoire de Saint-Victor de Cessieu, en particulier son arrière-grand-père et son grand-oncle ont été commerçants marchands de charbon et de grains, ainsi que Maire du village.

A 30 ans, ancien apprenti de M. Huon puis salarié de M. Vial dans cette même boulangerie, Jordan a saisi l'opportunité de la racheter, ce qui a été un sacré défi !

Les travaux ont duré plusieurs mois, installation d'un four à bois, réaménagement du magasin et du laboratoire, mais il reste encore à faire pour terminer les travaux afin de respecter la date d'ouverture du 8 avril 2023.

Fort de son expérience du pain au feu de bois au Triève à Saint-Victor de Cessieu, diplômé d'un CAP Boulanger-Pâtissier et d'un Brevet Professionnel de boulanger, il choisit un approvisionnement en farines de qualité locales uniquement.

En plus d'un pain traditionnel et de pains au feu de bois il prévoit de proposer des viennoiseries, un coin traiteur et un peu de pâtisserie.

Nul doute que sa spécialité, la fameuse tarte au sucre, nous régalera bientôt !

Avec le fournil de la maison Martin route de Mornas (en face du stade – ouverture de 5h30 à 10h45), cela fera une deuxième boulangerie sur notre village, ils déposent également du pain au tabac du village. Il y a un second dépôt de pain de la Maison Jas au Vival.

Voici les horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi 6h30-13h30 / 16h-19h
Samedi 6h30-12h30 / 15h30-19h
Dimanche 6h30-12h30.

NOUVEAU VISAGE A LA CANTINE

Nous souhaitons la bienvenue à Marie Calloud qui a rejoint l'équipe du restaurant scolaire depuis le 20 février dernier. Elle complète le temps de Daphné Bourot, absente les lundis.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU TÉLÉALARME PAR LE CCAS

De nombreuses personnes âgées sont confrontées à la perte d'autonomie transitoire ou durable et souhaitent malgré tout rester chez elles. Pour un maintien à domicile, nous les invitons et incitons à s'équiper d'une téléalarme.

C'est pour cette raison que le CCAS de Saint-Victor-de-Cessieu a délibéré pour octroyer une aide au frais de téléalarme, en plus de vos aides APA, ASPA etc...

Une participation à hauteur de 15 € par mois sera donc pris en charge par le CCAS pour chaque adhérent.

ATELIERS ACTIV'MENINGES

Le CCAS propose un atelier mémoire depuis le 31 janvier 2023 chaque mardi de 9h00 à 11h à la mairie.

Sept participant(e)s ont été intéressé(e)s dès le début et se sont lancés dans des exercices de stimulation de la mémoire (visuelle, auditive, sémantique, à court ou à long terme, factuelle, musicale…). Tout est ludique et l'ambiance est détendue.

Ils ont été rejoints par 5 autres personnes et c'est maintenant à 13 que nous partageons ces moments de réflexion mais aussi d'échanges amicaux, de convivialité (une pause est prévue en milieu de séance et c'est l'occasion de partager un café/thé ensemble).

Cet atelier est animé par Sylvie Haller conseillère municipale et membre du CCAS.

Pour s'inscrire contactez-la par mail s.haller@saintvictordecessieu.fr ou présentez-vous en mairie en début de séance.

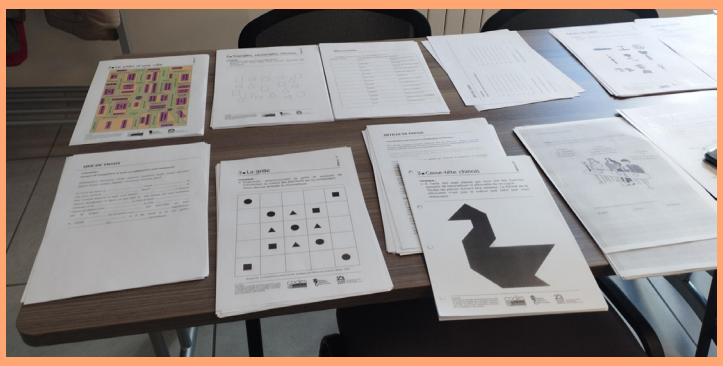

Du côté de nos associations

LE COMITE DES FETES C'EST REPARTI !

Après plusieurs années en sommeil, la municipalité relance le comité des fêtes. Un appel à bénévoles a été fait via les différents supports de communication début février et ce n'est pas moins d'une vingtaine de personnes qui ont levé la main.
Comme c'est une association loi 1901, les statuts et le règlement ont été établis et le bureau élu le 3 avril dernier en assemblée générale constitutive.**Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique et organiser des festivités dans le village, contacter Maxime sans plus attendre : m.durand@saintvictordecessieu.fr**

RETOUR DANS LE PASSE AVEC L'ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE

Rendez-vous le samedi 22 et dimanche 23 avril 2023, à la salle St Roch de 10h00 à 18h00 pour découvrir une exposition sur les industries et le transport, du 19ème siècle à nos jours. L'association, avec le soutien de la municipalité, propose une rétrospective sur les activités qui ont rythmé la vie du village. Les papeteries qui employaient la majorité des chefs de familles cumulant souvent les professions de papetier et d'agriculteur et les usines de tissage seront présentées aux côtés d'entreprises encore en activité aujourd'hui. De nombreux objets seront exposés : des postes radio CECLA, du papier-paille, des couvertures Giroud et des outils de taillanderie. L'entrée est gratuite ! L'inauguration de cette exposition aura lieu le vendredi 21 avril à 18h, elle sera suivie d'un café-citoyen à 19h sur ce thème. Il sera animé par le CCAS et l'équipe d'«Histoire et Patrimoine de Saint Victor» juste après l'inauguration de l'exposition. Un instant convivial clôturera cette soirée.

CONCERT AU MANÈGE CET ÉTÉ

Pour sa 10ème édition, le Concert Au Manège vous propose trois concerts présentés par trois comédiennes les 14, 15 et 16 juillet à 17h. Jazz, quatuor à cordes et quintette de cuivres.
Toutes les informations sur le site www.concert-au-manege.com.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Nous vous donnons rendez-vous courant mai pour participer au nettoyage des rues et chemins de notre commune. Nous vous communiquerons la date et l'heure de rendez-vous prochainement sur nos supports de communication. Merci de venir munis d'un gilet de sécurité pour les adultes, nous fournirons les gilets aux enfants, et nous vous équiperons en sacs poubelle et gants.

TRAVAUX RÉALISÉS / EN COURS / A VENIR

Réalisés :
- Elagage des arbres et broyage des végétaux
- Travaux d'enfouissement des lignes HT : route du Triève, place de l'église, chemin de Batiparme, montée du village.

En cours :
- Travaux d'enfouissement des lignes HT :
- Route du clos Janin (RD51A) à partir de l'intersection avec chemin de l'Amarante jusqu'au chemin des Châtaigniers puis chemin de Gourgeolas jusqu'à la ferme.
- Montée du village à partir de la boulangerie, route de Vaux, chemin de Cartailler et passage des Papeteries.

A venir :
- Curage des fossés.
- Campagne des emplois (= boucher les trous des routes) va démarrer dès que le temps nous le permettra.
- La société SOBECA et le conseil général vont intervenir prochainement pour la réfection de la route des commerces jusqu'à l'église suite aux travaux réalisés ces derniers mois.
- Retraçage des passages piétons et divers marquages au sol dès le printemps.

CEREMONIE DU « CESSEZ LE FEU ! » DE LA GUERRE EN ALGERIE, DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC LE 18 MARS 2023

CHANGEMENT D'ECLAIRAGE PUBLIC TE38

Dans le but de réduire sa consommation d'énergie et de limiter la pollution lumineuse, la commune avait demandé un diagnostic de l'ensemble de l'éclairage public à Territoire Energie 38. Des rénovations et changement d'éclairage sont programmés et seront répartis sur trois ans. Le passage en LED de lampadaires devrait commencer dès ce printemps.

CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF «PRESCRI'BOUGE» ?

Depuis 6 mois, une équipe s'active à développer le dispositif Prescri'Bouge dans les Vals du Dauphiné. Le réseau entre les professionnels de santé, les structures sportives, les acteurs locaux et les personnes de plus de 60 ans se renforce ! Prescri'Bouge propose un accompagnement vers la reprise de l'activité physique de façon adaptée à la santé de chacun. Financés par la Conférence des Financeurs, ils peuvent vous accompagner sans frais supplémentaire, seule l'activité physique reste à votre charge. Vous pouvez les retrouver :
- une semaine sur deux à la Mairie de Dolomieu les lundis
- à la MJC des Abrets les mardis
- à la Mairie de Val de Virieu les vendredis

Vous voulez reprendre une activité physique adaptée à votre santé ? Vous voulez être accompagnés dans cette démarche : contactez-les !
Perrine MANCEL, référente du territoire Vals du Dauphiné au 06 70 90 88 02 perrinemancel@prescribouge.fr

UN POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE ET L'ADRESSAGE

La création et l'expansion du réseau fibre FTTH (Fiber To The Home) en Isère se font en plusieurs étapes.
La première, désormais finalisée, constituait à développer un réseau fibre « colonne vertébrale » traversant l'Isère.
Il s'agit de grandes lignes de télécommunication à l'échelle nationale, voire européenne, qui sont à la base du réseau fibre dans le pays. Ces artères principales sont essentielles pour déployer la fibre dans chaque région.
La seconde étape a débuté en 2017, puis la création du RIP Réseau Initiative Publique (pour permettre aux zones rurales moins denses d'être un jour éligibles à la fibre et suivre la maîtrise d'ouvrage de son réseau), la mise au point du département avec la filiale SFR concessionnaire pour 25 ans du réseau permet d'amorcer le déploiement de la fibre en Isère.
Lors de cette étape, l'objectif est de développer au maximum le réseau de desserte de la fibre dans chacune des communes du département.

Les deux phases de déploiement ont lieu :
• Phase 1 (fin 2022) : avoir 330 000 prises éligibles à la fibre Isère, soit 71% de la population et 340 communes.
• Phase 2 (fin 2024/début 2025) : couvrir les 126 communes restantes, qui représentent un ensemble de 120 000 foyers.
Une fois les 466 communes entièrement éligibles, la couverture de l'Isère par la fibre FTTH sera de plus de 99%.
• La dernière étape, celle du raccordement final au domicile, se fait lors de la souscription d'une offre commerciale par l'abonné.

Depuis le dernier point entre le conseil départemental, la nouvelle société filiale-SFR et les sous-traitants, le suivi après audite pour correction sur plus de 90% de prises livrées défectueuses notre retard devrait nous permettre d'avoir directement accès aux dernières évolutions techniques. Pour atteindre l'objectif de l'Etat = raccorder tous les foyers à la fibre en 2025.

Une carte du déploiement de la fibre pour connaître la couverture internet est consultable sur https://cartefibre.arcep.fr/

L'ARCEP, qui est l'organisme de régulation des télécommunications en France, suit avec rigueur le déploiement de la fibre optique en France. Cette entité publie régulièrement des observatoires présentant les derniers chiffres de la fibre, ainsi qu'une carte du déploiement FTTH sur le territoire. La prochaine mise à jour sur le site de l'ARCEPT est annoncée pour mars 2023.
LaFiberToBusiness réservée aux professionnels, est elle déjà disponible auprès de la plupart des opérateurs sur le territoire.

L'Isère compte atteindre une couverture presque totale de sa population d'ici à fin 2023.
En attendant, les opérateurs privés déploient la fibre dans les agglomérations et grandes villes du département et le réseau d'initiative publique via Isère Fibre rebaptisé XP Fibre permettra l'accès au Très Haut Débit à la quasi-totalité du département d'ici fin 2024.
Selon l'ARCEP, environ 65% des logements et locaux professionnels du département étaient éligibles à la fibre optique FTTH au 1er juillet 2021.
Les déploiements se concentrent autour de Grenoble, Bourgoin, Vienne et Voiron.
Les premières lignes du RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE départemental ont été livrées en 2018, l'éligibilité même dans les zones moins denses devrait fortement progresser dans les prochains mois.

La condition sine qua non à l'arrivée de la fibre, est notre Base Adresse Locale validée conforme aux évolutions de la réglementation :
Un premier contrat avec La Poste, signé pendant le mandat précédant a été reconduit pour finaliser et s'adapter à l'évolution de la réglementation concernant l'adressage.
En 2021 le groupe de travail a pointé et distribué les plaques correspondant à ce pointage, avec un travail de nouvelle numérotation et/ou nomination afin de répondre à la législation.
La Base d'Adresse Locale, validée dans la Base Adresse Nationale (via l'IGN pour La Poste) est la seule source d'adresses sur le territoire, conformément à la LOI NUMERIQUE (loi pour une république numérique) et c'est la Base d'Adressage Locale qui fait désormais foi, depuis les dernières évolutions réglementaires. Elle est sous la responsabilité de la commune et doit être tenue à jour et modifiée après délibération en conseil municipal. Concrètement sur le terrain, compte tenu de l'étendue du territoire, des réalités fonctionnelles, des doublons dus par exemple à l'utilisation des toponymes uniquement dans certaines bases d'adresse ou les changements enregistrés en décalage nous ont mis face à des dysfonctionnements que nous mettons à jour au mieux.

RECENSEMENT

Le recensement citoyen ou militaire est obligatoire pour les jeunes français, filles et garçons, dès l'âge de 16 ans.
Tout jeune français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant son anniversaire.
C'est une première étape avant la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.
Le recensement citoyen permet :
- la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National,
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.
En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat…).
Le jeune doit se présenter en mairie.
Pièces nécessaires pour le recensement :
- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille
Une attestation de recensement sera remise par la mairie. Attention à bien la conserver car les mairies ne peuvent pas délivrer de duplicata.

REFLEX

Le territoire Nord-Isère compte près de 70 communes situées en zone rurale. Les jeunes y sont confrontés à de réelles difficultés de mobilité, qui conduisent à un déficit d'accompagnement en matière d'insertion sociale et professionnelle. La Mission Locale Nord-Isère, le Groupe Osez, le PoPS et Wimoov se sont réunis pour proposer une offre de proximité et apporter une réponse mobile et flexible pour les jeunes de 16 à 29 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, au sein des territoires ruraux du Nord-Isère.
L'objectif est de rencontrer les jeunes, les mobiliser et les mener à l'autonomie tout en favorisant leur pouvoir d'agir, au rythme et par les moyens qui leur conviennent, via des actions participatives : culturelles, sportives ou encore ludiques pour créer du lien et permettre la prise de confiance en soi… avec en ligne de mire, l'emploi.
Que ce soit à propos de l'orientation, la formation, l'emploi, la santé ou la mobilité, les jeunes peuvent venir rencontrer les conseillers contact lors des permanences qui auront lieu au sein des communes. Ils sont actuellement à la médiathèque de Saint-Victor de Cessieu le 19 avril 2023 de 14h30 à 16h30.

Pour trouver les lieux, dates et horaires où nous retrouver : https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

AGENDA

Manifestations susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Avril 1 → Avril 29 — **Grainothèque**
Médiathèque

Avril 10 — **Pucier**
Journée | Gymnase

Avril 11 → Avril 14 — **Stage de foot**
FCVH 38
Gymnase / Stade

Avril 19 — **Camion Reflex**
14h30-16h30 | Médiathèque

Avril 21 — **Café Citoyen**
19h | Salle Saint-Roch

Avril 22 → Avril 23 — **Exposition Histoire et Patrimoine**
10h-18h
Salle Saint Roch

Avril 21 — **Salon de vos inspirations**
Team Vanel
14h-19h | Gymnase

Avril 22 → Avril 23 — **Salon de vos inspirations**
Team Vanel
10h-18h
Gymnase

Avril 29 — **Troc'Plantes**
10h-13h | Médiathèque

Avril 29 — **Challenge Loulou Poulet** Boule d'acier
dès13h30 | Place de Vaux

Mai 8 — **Foire du village**
Journée | Route de Vaux - Gymnase

Mai 28 — **Tournoi de foot**
FCVH 38
Journée | Stade

Juin 10 — **Assemblée générale**
Club de basket la Vedette
Matin | Gymnase

Juin 26 — **Prix Jeannette Sallamand**
Médiathèque

Juillet 10 → Juillet 13 — **Stage de Basket**
La Vedette
Gymnase

Juillet 14 → Juillet 16 — **Concerts au manège**
Manège de Javolière
17h

Juillet 22 — **La Saint-Victorienne**
Place de Vaux

Numéros utiles et vie pratique

MAIRIE

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

62, place de l'église - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 33 40 80
mairie@saintvictordecessieu.fr | www.saintvictordecessieu.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30 | Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h | Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Permanence CCAS
En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi.
Contactez-la par mail à c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr

Médiathèque
244, montée du village - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 96 65 29 - mediatheque@saintvictordecessieu.fr
https://mediatheques.valsdudauphine.fr

Horaires de mars à octobre :
Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Vendredi : 16h30-18h30 | Samedi : 10h-12h
Samedi de Juillet et Août : Fermée

Horaires de début novembre à fin février :
Lundi : 15h30-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-17h30
Vendredi : 15h30-17h30 | Samedi : 10h-12h

Déchèterie Syclum
ZA Giroud - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 80 10 14
www.syclum.fr
Horaires d'ouverture :
Du mercredi au samedi de 13h30 à 17h30

Ramassage des ordures ménagères
Tous les mardis matin des semaines impaires pour les ordures ménagères, semaine paire pour les bacs jaunes.

DAE

DAE à votre disposition : place de Vaux, gymnase et devant la Mairie.

Prochain numéro en juillet 2023. Suivez nous sur f *et* illiwap

Création&Impression · Fagnola